

Interpellation du Conseiller communal Philippe BOIKETE sur la fermeture de la déchetterie communale et les alternatives attendues

Depuis la fermeture définitive du parc à conteneurs communal situé rue de la Cible, les habitants de Saint-Josse-ten-Noode se trouvent privés d'un service essentiel pour la gestion des encombrants et des déchets spécifiques. Cette décision, motivée par des contraintes budgétaires et la volonté de vendre le terrain, a suscité de vives inquiétudes parmi les citoyens et les associations locales. _

Jusqu'à récemment, ce service permettait aux Tennodois de déposer gratuitement leurs encombrants tout au long de l'année dans les limites de quotas de volumes par an par habitants. Aujourd'hui, la seule alternative proposée consiste à se rendre dans les recyparks régionaux situés à Anderlecht, Forest ou Bruxelles-Nord, ce qui pose des problèmes de mobilité pour de nombreux habitants, notamment ceux qui ne disposent pas de véhicule.

Par ailleurs, il avait été annoncé que la commune travaillerait en partenariat avec Bruxelles-Propreté pour mettre en place un dispositif de Recypark mobile, comme cela existe déjà dans plusieurs communes bruxelloises. Ce système, qui consiste en une déchetterie itinérante accessible quelques jours par an, permet de collecter les encombrants au plus près des citoyens et de lutter contre les dépôts clandestins. Or, à ce jour, aucune date ni modalité concrète n'ont été communiquées pour Saint-Josse-ten-Noode. _

Mes questions sont les suivantes:

1. Pourquoi la commune n'a-t-elle pas anticipé la fermeture du parc à conteneurs en mettant en place une solution alternative immédiate ?
2. Quelles démarches ont été entreprises pour intégrer Saint-Josse-ten-Noode dans le calendrier des Recyparks mobiles organisés par Bruxelles-Propreté ?
3. Existe-t-il un plan concret avec des dates pour la mise en place d'une déchetterie mobile ou d'un service équivalent en 2026 ?
4. Un renforcement des mesures de communication et d'accompagnement des habitants est-il prévu pour éviter les dépôts sauvages et informer sur les solutions disponibles ?